COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée générale de l'UFS : Olivier Paul réélu Président de l'Union Française des Semenciers

Paris, le 5 novembre 2026

À l'issue de son Assemblée générale, le Conseil d'administration de l'Union Française des Semenciers (UFS) a renouvelé sa confiance à **Olivier PAUL**, Directeur général de Lidea, en le réélisant à la présidence de l'organisation professionnelle représentant les entreprises semencières françaises.

Cette réélection s'inscrit dans la continuité d'un mandat marqué par une forte mobilisation collective des entreprises de la filière et par des avancées significatives obtenues sur plusieurs dossiers stratégiques, tant au niveau européen qu'au niveau national.

Une filière mobilisée qui obtient des résultats

Ces dernières années, l'UFS a porté avec détermination la voix des semenciers français auprès des institutions françaises et européennes afin de préserver les capacités d'innovation, de production et d'investissement de la filière.

Au niveau européen, la profession a contribué de manière active à faire progresser plusieurs dossiers majeurs, en particulier le règlement relatif aux **Nouvelles Techniques Génomiques (NGT)** adopté en juillet dernier et les travaux engagés sur le règlement relatif à la **Production et à la Commercialisation des Matériels de Reproduction des Végétaux (PRM)**. Ces textes constituent des leviers essentiels pour permettre aux entreprises semencières de maintenir leur capacité d'innovation variétale afin de répondre aux défis de souveraineté alimentaire, d'adaptation au changement climatique et de compétitivité internationale.

Au niveau national, l'UFS s'est fortement engagée pour défendre un environnement favorable à la recherche et à l'investissement. La profession a notamment obtenu des avancées importantes dans le cadre de la **loi d'urgence agricole**, en faveur d'une meilleure protection des activités agricoles et semencières face aux actes d'intrusion et de dégradation, ainsi que dans la préservation du **Crédit d'Impôt Recherche (CIR)**, outil indispensable au financement d'activités de sélection variétale dont les cycles d'innovation s'inscrivent sur le long terme.

« *Ces avancées démontrent l'efficacité du travail collectif mené par les entreprises de la filière, les administrateurs de l'UFS et nos partenaires des filières agricoles et alimentaires. Elles témoignent aussi de la reconnaissance croissante du rôle stratégique des semences pour l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et la souveraineté de notre pays* », déclare **Olivier PAUL**.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Préparer l'avenir dans un contexte de fortes tensions

Si ces résultats constituent des motifs de satisfaction, les défis auxquels la filière est confrontée demeurent considérables surtout après les résultats de la campagne 2026.

Le changement climatique accélère les besoins d'innovation variétale mais renforce aussi, les enjeux liés à l'accès à l'eau et aux moyens de production. Les tensions géopolitiques fragilisent les échanges commerciaux internationaux et l'accès à certains marchés stratégiques. Dans le même temps, la concurrence internationale s'intensifie alors même que les semenciers français évoluent dans un environnement réglementaire de plus en plus complexe.

Face à ces défis, l'UFS poursuivra son action autour de trois priorités :

- **Renforcer la compétitivité** de la filière française des semences par un soutien à l'innovation mais aussi à l'investissement industriel ;
- **Favoriser l'attractivité** des métiers et de la production semencière, ainsi que le renouvellement des générations d'agriculteurs multiplicateurs ;
- **Préserver l'accès aux marchés internationaux**, indispensable au maintien du leadership français dans les exportations de semences.

Faire des semences une priorité stratégique du prochain quinquennat

À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, l'UFS entend porter une vision ambitieuse pour l'avenir de la filière. Forte de ses propositions présentées dans le cadre de sa plateforme programmatique, l'organisation appelle à faire de la semence un enjeu stratégique des politiques publiques françaises. Parmi les priorités figurent notamment le maintien de la diversité des semenciers de France car c'est ce qui alimente notre progrès, la sécurisation du CIR, le déploiement opérationnel des NGT, l'équilibre entre le COV et le brevet pour financer la recherche, l'accès à l'innovation pour toutes les entreprises semencières, l'amélioration de l'accès à l'eau et aux solutions de protection des cultures, la clarification du statut des semences traitées et le renforcement de l'attractivité des métiers de la filière.

« *La France dispose d'un atout exceptionnel avec sa filière semencière. Pour conserver son rang de leader mondial, elle doit pouvoir continuer à investir, innover, produire et exporter. Dans un monde plus instable et plus concurrentiel, nous devons collectivement créer les conditions qui permettront à cette excellence française de rester une référence internationale* », conclut **Olivier PAUL**.

—

Contact presse : Camille Briquet – Agence Droit Devant - Tel : 07 64 49 95 76 – Mail : briquet@droitdevant.fr

À propos de l'UFS :

L'Union Française des Semenciers (UFS) est l'organisation professionnelle qui représente une centaine d'entreprises semencières implantées dans 62 départements français. Elles ont pour activités l'amélioration des plantes, la production et la mise en marché des semences pour l'agriculture, les jardins et les paysages. Au sein des filières, les semenciers participent à la construction d'une activité économique structurée, dynamique, responsable et pérenne.